



Jean-Pierre BUYLE

LE BARREAU DE  
BRUXELLES

&

L'ART AU PALAIS



Jean-Pierre Buyle  
Ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles



*Durant plus de 200 ans d'Histoire, le barreau de Bruxelles n'a pas brillé par son intérêt pour la peinture ou l'art plastique. Une exception remarquable, l'auteur des Pandectes et le père du Journal des Tribunaux, Edmond Picard, grand ami d'Octave Maus et fondateur avec celui-ci du mouvement de « l'Art moderne », puis du groupe des XX qui a permis au barreau de voir certaines de ses publications s'illustrer de dessins ou d'affiches de grands artistes<sup>1</sup>, tel que Fernand Khnopff qui réalisa un ex libris repris dans chacun des 30.000 ouvrages de la bibliothèque des avocats.*

*Quelques œuvres ont cependant été placées ou restaurées grâce à l'intervention du barreau de Bruxelles.*

---

1. F. Motulsky, l'oeuvre du bi-centenaire : « Ars Aequi de Fred Erdekens », Journal des Tribunaux, 2011, p.528.

## JULIEN DILLENS

L'œuvre en plâtre est de Julien Dillens, qui est également l'auteur du gisant du mémorial à Everard 't Serclaes le long de l'hôtel de ville de Bruxelles. Cette œuvre a été placée provisoirement au palais pour servir au décor de la fête de Noël, organisée par la Conférence du Jeune Barreau le 23 décembre 1894. L'œuvre fut diversement appréciée à l'époque : refusée à plusieurs expositions, ignorée à d'autres et récompensée à Amsterdam, Anvers et à Paris...

Certains se demandent comment le juge Salomon pouvait représenter un juge idéal : torse et pieds nus, impassible, affaissé, fermé, attitude

oscillant entre l'abattement et l'émerveillement, « La justice entre la clémence et le droit » (appelée par certains « la justice de Salomon ») est une sculpture qui domine la salle des pas perdus, dans la galerie au-dessus de l'entrée, face au buste de Joseph Poelaert. peu compatible avec l'image d'un juge... Cette imposante œuvre aurait dû être enlevée tout de suite après la fête et on l'oublia sur place. Après la mort de Dillens, les curateurs de la succession de l'artiste manifestèrent la volonté de la reprendre. Puis, ils l'oublièrent définitivement au palais.



*Julien Dillens, « La justice entre la clémence et le Droit » Copyright META-MORPHOSIS - AXEL RUHOMAUULLY*

## XAVIER MELLERY



Xavier Mellery, « La justice sans bonté forfait à sa mission » 1894 - Bibliothèque des avocats. © Antoine Beaufils 2019

À l'occasion de la même fête du Jeune Barreau du 23 décembre 1894, l'artiste Xavier Mellery, enfant chéri du barreau et auteur des dessins pour les statuettes du petit Sablon, réalisa une grande estampe de 2m35 x 2m10 accompagnée de trois devises : « la justice sans bonté forfait à sa mission. La vraie base du droit est la fraternité. La plus noble des forces sociales c'est le droit ».

On y trouve 6 figures : une femme porte un enfant dans les bras alors qu'un autre est accroché à sa robe ; une femme écrit sur une table de pierre, une troisième tient dans les mains l'épée de la justice et baise le front d'un adolescent nu, appuyé sur le manche d'une charrue qui occupe tout le socle de l'estampe. Cette œuvre décore encore aujourd'hui la salle de lecture de la bibliothèque du barreau.

# LOUIS DELTOUR, EDMOND DUBRUNFAUT, ROGER SOMVILLE

Lorsque le palais fut restauré après l'incendie et la chute d'un V1 sur le bâtiment en 1944, le conservateur de l'époque, Monsieur Albert Storrer –dont un buste a été placé sur le parvis de la salle des audiences solennelles de la Cour d'appel, en présence de sa fille, M<sup>e</sup> Anne-Marie Storrer<sup>2</sup> - commanda une fresque importante à un trio d'artistes engagés au sein du groupe « *Forces murales* » : Louis Deltour, Edmond Dubrunfaut et Roger Somville. Il leur donna comme seule contrainte que le travail fasse clairement référence au thème « *commerce et industrie* ». Seuls les frais, couleurs, brosses et le travail des plafonneurs furent indemnisés. Les trois artistes de gauche et pleins d'optimisme étaient réunis par un commun désir de faire sortir l'art des chemins battus de la tradition académique et des spéculations esthétiques gratuites de la peinture de chevalet. L'œuvre occupe trois murs de l'ancienne salle des référés du tribunal de commerce, au premier étage. Elle a été réalisée en dix semaines en 1949 et est intitulée « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous* ». Ses admirateurs la surnomment « *le port, la mer et ses travailleurs, la pêche et la vente* ». Ses détracteurs l'appellent « *le couloir aux maquereaux* ».

Cette fresque représente les étapes liées à la pêche aux poissons : arrivée du bateau au port, déchargement des bateaux, nettoyage des filets, séchage des voiles, étalement et vente des poissons, écaillage ... Elle est de couleur acrylique vive : vert, bleu, gris, noir... Cette œuvre a été à ce point controversée que les fresques, qui étaient prévues pour orner d'autres couloirs du palais furent décommandées sur le champ par les autorités. Le président du tribunal de commerce de l'époque passait quotidiennement devant l'œuvre d'art en lui donnant des coups de canne et de parapluie, en signe de réprobation.

Lors du déménagement du tribunal de commerce vers la rue de la Régence, au début des années 2000, l'œuvre fut fortement endommagée par l'entreposage et le déplacement inappropriés de mobiliers



devenus inutiles. Grâce à l'intervention du barreau de Bruxelles, l'œuvre fut restaurée en 2005 par des professionnels aux frais de la Régie des Bâtiments. Seule la bouche oubliée d'une des pêcheuses est restée inachevée, le peintre Roger Somville ayant voulu la peaufiner lui-même. Son état de santé fragile et son grand âge ne lui ont pas permis de réaliser ce vœu. Il a depuis lors traversé le chemin.

Louis Deltour, Edmond Dubrunfaut, Roger Somville « *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous* » 1949 - © Antoine Beaufils 2019

2. F. Motulsky, l'installation du buste d'Albert Storrer, le 27 octobre 2011, J.T. 2011, p.813.

## AVOC'ART

*Nous inspirant de ces exemples anciens, nous avons voulu remettre l'art au cœur de notre action, lors de notre bâtonnat. Avec mon homologue, bâtonnier de l'Ordre néerlandais, M<sup>e</sup> Dirk Van Gerven, et un groupe de travail spécialement créé pour cette occasion (Avoc'art), dont l'objectif était de réfléchir au lien entre l'art et la profession d'avocat et de placer la beauté de l'art au cœur des travaux de l'Ordre, nous avons initié plusieurs projets : édition d'un livre de photos sur les avocats avec une préface d'Eric-Emmanuel Schmitt<sup>3</sup>, parution d'une bande dessinée sur le bi-centenaire du barreau<sup>4</sup>, présentation d'un spectacle « Crime et Châtiment » de Dostoïevski au sein du palais de justice avec la compagnie du palais et une mise en scène de Michel Mouffe, réflexions sur l'œuvre de Jean Genêt à l'occasion du centenaire de sa naissance, concert avec Frank Braley au palais des Beaux-Arts, réflexion sur « la littérature et le droit » au départ d'œuvres écrites par des avocats au centre culturel d'Uccle, conférence sur les écrivains et les poètes, face à la justice aux midis de la poésie, conférence avec Eric-Emmanuel Schmitt sur « A quoi sert la littérature ? », avec les Grandes Conférences Catholiques, sous la présidence de M<sup>e</sup> Emmanuel Cornu... Sur le plan plastique, plusieurs artistes de renom nous ont fait l'honneur d'associer leurs noms à notre barreau.*

3. B. Feron, Visages d'avocats, La renaissance du livre, 2010.

4. E411, M<sup>e</sup> Corbac, Editions Sandawe.com, 2011.

## MARIE-JO LAFONTAINE

Quatre œuvres photographiques grand format réalisées par l'artiste bruxelloise Marie-Jo Lafontaine furent placées dans le bureau du bâtonnier.

Deux portraits extraits de la série *Babylon Babies* : de jeunes adolescents au regard fixe. Ils sont notre avenir. Ce sont pour eux que les autorités ordinales travaillent. Une autre photo tirée de l'installation « *I love the world* », représentait un lapin : le lien entre le monde animal et le costume de l'avocat. L'épitoge de la robe est en lapin. Cet animal est celui qui aide Alice au pays des merveilles à passer de l'autre côté du miroir au moment où le Procureur d'Etat accourt en retard pour requérir au procès du voleur de la tarte aux cerises... Cette œuvre était portée par Stéphane Mallarmé : un coup de dés jamais n'abolira le hasard. Quand bien même lancé.

Et puis, il y avait les « *belles de nuit* » : des roses rouges un peu fanées, entre chien et loup. Cette photo symbolise l'indépendance de notre barreau. Elle était placée en face de la statuette de St Louis, remplie d'émotion qui se trouvait sur le champ d'honneur où le bâtonnier Braffort fut assassiné en 1944 par les rexistes,

alors qu'il refusait que notre barreau collabore avec l'ennemi. Cette œuvre de Marie-Jo Lafontaine était aussi installée à l'arrière du mémorial en marbre noir qui orne la salle du Conseil, en souvenir des bâtonniers résistants lors de la première guerre. Ceux-ci refusèrent d'obéir aux lois scélérates allemandes, ayant juré obéissance aux lois du peuple belge.



Marie-Jo Lafontaine « *Babylon Babies* » - Bureau du bâtonnier



## JEAN-LUC MOERMAN



Jean-Luc Moerman « L'allégorie de la justice de Lucas Cranach l'Ancien » Vestiaire des avocats - © Antoine Beaufils 2019

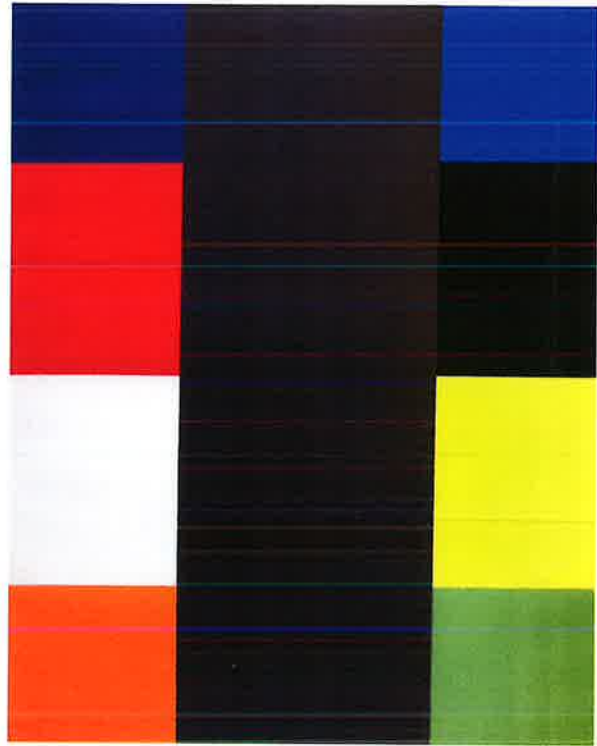
Au vestiaire des avocats, Jean-Luc Moerman a interprété l'« Allégorie de la justice » de Lucas Cranach l'Ancien. Cette œuvre d'érotisme allusif a été peinte en 1537 au moment où l'artiste a 65 ans. La jeune femme y est recouverte d'un voile transparent. Elle a les insignes de la justice : l'épée du bourreau (mise en garde contre la dureté du jugement) et la balance (symbole de la pondération scrupuleuse). La garde de l'une et les bras de l'autre signent le pubis de la demoiselle. Ses yeux ne sont pas bandés (signe de l'impartialité). La chair illustre les ténèbres.

Chez nous, Cranach est l'un des plus grands peintres européens du 16<sup>e</sup> siècle. Peintre de cour, l'allemand a fréquenté de grandes personnalités comme Martin Luther, tout en libérant la nudité et le pouvoir de la femme dans un style assez anti-académique. Une exposition lui fut consacrée

en 2011 au palais des Beaux-Arts de Bruxelles où Moerman le redécouvrit. L'artiste bruxellois, issu du monde du graffiti, a photographié cette peinture et l'a travaillée dans une dimension deux fois et demie plus grande. Le corps de la justice change de couleurs, devient plurielle et opaque. Un étrange tatouage infini apparaît sur sa peau comme les labyrinthes de Poelaert sur le sol en marbre de la salle des pas perdus du palais.

Moerman a aussi illustré en italiques l'introduction à la vie du barreau d'Albert Nyssens, petit manuel de déontologie destiné aux avocats stagiaires, avec des empreintes mandarines tatouées, proches du travail de Jackson Pollock. Son art est très urbain et proche des graffitis, des BD mangas et des nouvelles technologies numériques.

## PHILIPPE VAN SNICK



Marie-Jo Lafontaine « Babylon Babies » - Bureau du bâtonnier

En 2012, le barreau commanda un tableau intitulé « Tout » du peintre gantois, Philippe Van Snick, né à Gand en 1946 et récemment décédé : une œuvre abstraite peinte à l'huile (90 x 70 cm) symbolisant l'équilibre de la balance de la justice, tout en mettant en évidence les liens asymétriques entre les différents acteurs de justice. Cette œuvre a été placée au cœur de la galerie historique des portraits des bâtonniers de l'Ordre, représentant les photographies en noir et blanc des 77 chefs de l'Ordre qui l'ont dirigé entre sa création en 1911 et sa scission en 1985, face aux photographies représentant les jeunes avocats assassinés par l'ennemi lors des deux guerres mondiales du 20<sup>e</sup> siècle.

L'œuvre est composée de 9 cases. Neuf étant le dernier de la série des chiffres, il annonce à la fois une fin et un recommencement, c'est-à-dire une transformation sur un nouveau plan. L'amorce peut être de deux Ordres autonomes. L'œuvre est à la fois réunion et division, allusion aussi à la symétrie de la balance de la justice.

On y trouve les 3 couleurs primaires, les 3 couleurs secondaires, le blanc et le noir (couleurs de la toge de l'avocat). La bande centrale est obtenue par le mélange des différentes couleurs. Elle est le témoin de l'universel et du multiculturel. Elle est verticale ; l'avocat qui plaide debout ? Le bâton du bâtonnier ? Allusion à la table fer à cheval de la salle d'à côté où siègent les deux Ordres réunis en un seul barreau ?...

Les bords de la peinture non visibles sur la photo sont bleu clair d'un côté, à gauche, pour le jour et noir de l'autre côté, à droite, pour la nuit : symbole du temps. Le bord supérieur est d'or, le nadir, tandis que le bord inférieur est d'argent, l'enfer, le laboratoire des alchimistes. Ces couleurs symbolisent les matériaux durables, précieux mais périssables.

« Tout » a cette force d'être à la fois, nom, pronom, adverbe et adjectif. C'est le trait d'union et de rassemblement des avocats issus de communautés et de cultures différentes.

## FRED EERDEKENS

A l'occasion du bi-centenaire du Barreau de Bruxelles en juin 2011, une œuvre originale fut commandée à l'artiste hasseltois, Fred Eerdeken : « Ars Aequi ».



Jean-Luc Moerman « L'allégorie de la justice de Lucas Cranach l'Ancien » Vestiaire des avocats - © Antoine Beaufilets 2019

L'œuvre est intrigante au premier coup d'œil mais elle parle d'elle-même, sans qu'il ne soit besoin d'un interprète – critique souvent faite aux artistes contemporains – dès l'instant où la lumière jaillit. Accrochés avec une précision millimétrée entre les deux fenêtres de la salle du Conseil de l'Ordre, les fils de cuivre tordus fixés

dans le mur font apparaître le sens véritable par la projection de l'ombre qui révèle la phrase « Ars Aequi », rappelant que l'avocat est maître de l'équité, le premier juge de son affaire, mais également qu'il faut savoir regarder, éclairer son dossier pour lui donner un certain jour, une vision qui emporte l'adhésion<sup>5</sup>.

5. F. Motulsky, loc. cit., J.T. 2011, p.527.

## MICHEL FRANÇOIS



Nous commandâmes également une œuvre à un artiste bruxellois Michel François. « Pièces à conviction » fut réalisée en 2013 et achetée par le Barreau de Bruxelles sous les bâtonnats de Michel Vlies et Hugo Van den Bergh en 2014. Cette grande œuvre composée de plusieurs photographies est accrochée aux murs du vestiaire des avocats, au rez-de-chaussée. Il s'agit de photos de véritables pièces à conviction. Tous ces objets manufacturés hétéroclites se ressemblent. Mais ils sont tous différents. Ils ont chacun une fonction particulière : une pelle, une batte, un marteau, un parapluie, un pied de biche, une pince, une matraque, un crochet... La plupart de ces objets sont contondants : on les qualifie dans les prétoires comme étant des « armes », ce qui leur donne une dimension politique.

Ces outils et ces accessoires nous sont familiers. Ils sont fabriqués industriellement partout dans le monde à des millions d'exemplaires. Ils sont universels. Ce sont des choses fongibles, aisément remplaçables et substituables. Ces objets sont entreposés dans les caves du socle

du vieux palais, celui qu'à la Commission BCG-P1 (Beheerscollege – collège de gestion-palais 1), juste en-dessous du vestiaire des avocats. C'est une sorte de bazar ou de caverne d'Ali-baba fermée à clefs qui renferme ces précieux trésors.

Mais qui a bien pu faire passer ces banals objets issus d'un brico center ou d'une brocante vers ces locaux renfermant des pièces à conviction? Là, ces pièces sont classées, inventoriées, identifiées : une année, une étiquette, des numéros étranges et mystérieux, un autocollant « police-politie » avec un logo bien connu représentant une flamme ou une main tendue vers le ciel, un sac en plastique ou en papier pour protéger les éventuelles empreintes digitales...

Ces pièces transpirent la violence, elles évoquent les jeux de massacre des fêtes foraines.

Ces pièces lourdes flottent en l'air, suspendues à une ficelle légère, reliée par un clou à une longue planche solide fixée à une barre de couleur orange, elle-même attachée à un mur qui a vécu.



*Photos de Michel François pour le palais de justice de Bruxelles 2014 - Vestiaire des avocats*

C'est une sorte d'inventaire à la Jacques Prévert d'objets réels, archivés, dans les sous-sols du palais de justice où l'artiste Michel François les a photographiés pour les faire remonter à la surface, à la lumière de la buvette du vestiaire des avocats. Chacun de ces objets a son identité et est personnalisé, comme s'il correspondait à une affaire précise en cours d'instruction. Chaque objet va servir de preuve, tantôt pour accuser, tantôt pour condamner, tantôt pour acquitter. Est-ce une contrefaçon ? Une arme qui a tué ou menacé, un outil qui a aidé à perpétrer un vol ? Un objet qui a violé ?...

Chacune de ces pièces est au départ banale et interchangeable. Mais, par son histoire et par l'usage que son utilisateur en a fait, elle devient unique. Elle prend de la valeur et de l'importance comme une œuvre d'art...

Marcel Duchamp ou Marcel Broodthaers transformaient des objets du quotidien en œuvres d'art. Ils détournaient des pièces de leur fonction première voulue par leur créateur

ou leur concepteur. Michel François ne détourne pas ces objets de leur sens. Il les restitue tels quels. Simplement, il les fait monter d'un étage.

Ces objets usuels étiquetés et alignés comme dans un musée ou dans une galerie sont chacun signés par un auteur qui doit rendre des comptes, alors qu'il est présumé innocent.

Cette œuvre est politique. Elle montre le trait d'union entre le citoyen qui doit justifier à la société d'un acte délictueux qu'il a commis ou lien qu'il n'a pas commis. Elle fait le entre responsabilité. Par l'intervention de l'artiste, ces objets deviennent des sculptures.

Ensemble, ils constituent une sorte d'installation.

Et lorsque ces pièces à conviction auront fini de raconter une histoire et qu'un jugement définitif de condamnation, de non-lieu ou d'acquittement sera prononcé, elles redeviendront anonymes et universelles.

## CHARLES KAISIN

Le titre de cette œuvre a depuis lors été adopté comme devise du barreau de Bruxelles par les deux Ordres. Le texte est en latin, langue chère aux juristes, langue neutre dans une institution bilingue. Il rappelle aussi que le droit n'est pas une fin en soi. La loi doit avoir une résonance. Son acceptation rend l'homme libre et sans doute responsable. C'était le message du barreau pour son bi-centenaire.

Fred Eerdeken est né en 1951. Il vit à Hasselt et est reconnu internationalement, particulièrement aux Pays-Bas et aux Etats-Unis.

Toujours à l'occasion du bi-centenaire, c'était en 2011, le barreau avait commandé au designer Charles Kaisin, une œuvre éphémère et audacieuse : travaillant sur la symbolique du fil d'Ariane, l'artiste bruxellois a déroulé un fil rouge de 7 kilomètres, en suspension, au cœur de la salle des pas perdus. A l'image d'une immense toile d'araignée ou d'une dentelle de Bruxelles, Charles Kaisin a suspendu 10.000 iris en papier, fleur symbolisant la région Bruxelles-Capitale, berceau du barreau. Chaque origami a été réalisé avec du papier recyclé du code pénal et du code civil par les détenus de la prison de St Gilles avec laquelle l'artiste collabore depuis plusieurs années. « L'impression est superbe, comme un vol de papillons, comme un champ de fleurs au lever du soleil. Les origamis ne cachent pas la vue du reste de la salle et de la coupole majestueuse »<sup>6</sup>.



Marie-Jo Lafontaine « Babylon Babies » - Bureau du bâtonnier

Cette œuvre est spectaculaire et poétique pour la plus grande salle d'attente du genre avec ses 22.000 m<sup>2</sup> <sup>7</sup>. La thématique était liée à la justice, au cœur des préoccupations du barreau.

L'œuvre dénommée Pneuma a permis d'associer des détenus à sa création, d'attirer dans ce lieu du patrimoine remarquable un public peu habitué à le fréquenter et de communiquer sur l'urgence de sauver ce monument à l'abandon. Lors du démontage de l'œuvre, les origamis furent vendus au profit de l'action Stop famine Corne de l'Afrique. Un livre exceptionnel représentant des photos de Marie-Françoise Plissart fut publié par la suite<sup>8</sup>.

Cette installation fut par ailleurs sélectionnée par l'Asbl Promethea pour le prix Caius « petites et moyennes entreprises » qui récompense l'entreprise ayant réalisé l'action de mécénat la plus exemplaire en faveur de la culture ou d'artiste de la Fédération Wallonie Bruxelles. Le jury a indiqué que le barreau de Bruxelles avait fait preuve d'audace et de créativité dans le choix de l'artiste et de l'installation. Le jury s'est montré séduit par sa double dimension, à la fois culturelle et sociale, du projet Pneuma. Cette œuvre de l'éphémère s'est vue décerner la deuxième place pour le prix du public.

6. Guy Duplat, 10.000 origamis couvrent la justice, la Libre Belgique, 21 juin 2011.

7. Christian Laporte, Mais oui, le palais de justice a une âme, La Libre Belgique, 27 décembre 2011.

8. M.F. Plissart, Ch. Kaisin, Pneuma, Editions Filipson, 2011.

*Avec doute et conviction, les avocats porteront la parole de leurs clients. Ils expliqueront au juge la vie et le contexte de ces pièces à conviction, brandies par l'autorité de poursuite.*

*Au pénal, le doute profite toujours à l'accusé. Le magistrat se prononce avec son intime conviction. Et si le vestiaire des avocats était la véritable pièce à convictions ?*

\*  
\* \* \*

*Nous avons toujours voulu placer l'art – surtout celui du 21<sup>e</sup> siècle, qui nous est contemporain- en filigrane de notre action. Cela nous permet de devenir tel que d'autres l'ont été et de mieux organiser les choses.*

*« Mettre de l'art contemporain dans le palais de justice, un lieu aussi vénérable et pétri de traditions, c'est introduire le questionnement, la part d'ombre et de beauté, le doute salutaire<sup>9</sup> ». Cette présence artistique initiée par Joseph Poelaert et voulue par Albert Storrer donne un sens et une épaisseur à ce que nous entreprenons, même si l'art ne parvient pas à rendre le monde plus supportable ou plus équitable. Ce qui importe dans l'art comme dans le droit finalement, c'est le chemin de la transgression.*

*Jean-Pierre BUYLE*

*Ancien bâtonnier du barreau de Bruxelles*

---

9. Guy Duplat, la justice est tout un art, La Libre Belgique, 6 juillet 2012.

